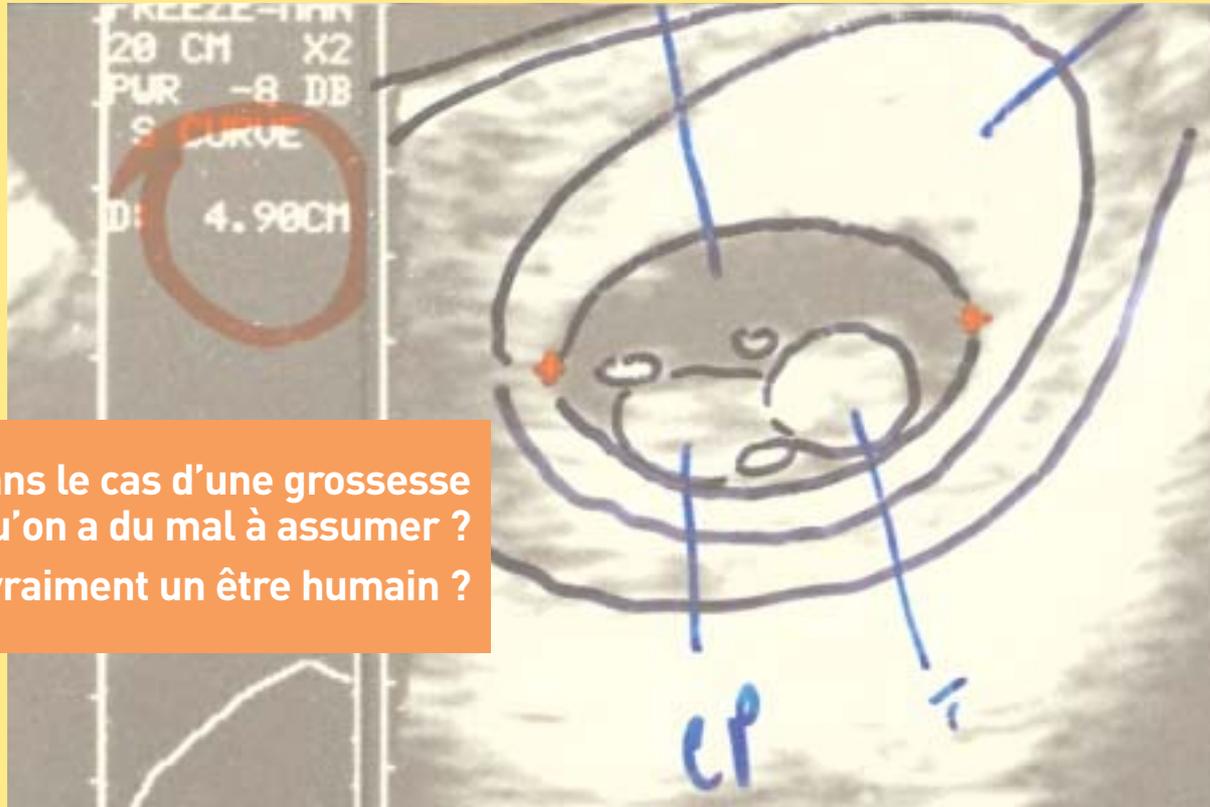


# Et l'avortement ?



> Que faire dans le cas d'une grossesse imprévue qu'on a du mal à assumer ?

> L'embryon est-il vraiment un être humain ?

**U**ne grossesse, ça bouleverse la vie. Si elle est imprévue ou difficile, la tentation peut être de «tout arrêter et de repartir à zéro», surtout quand la loi le permet. Mais est-ce si simple ? Certes, depuis 1975, l'avortement est devenu légal en France sous certaines conditions, et plus de six millions de françaises ont déjà connu «l'IVG\*». L'INED\*\* estime même que, désormais, près de quatre femmes sur dix le subissent au moins une fois pendant leur vie féconde ! Pourtant, le fait d'éliminer une vie déjà conçue est loin d'être anodin...

Valérie est mariée à Thierry, ils ont deux enfants de 8 et 4 ans. Ils travaillent tous les deux. Valérie se rend compte un jour qu'elle est enceinte... Cela tombe mal ! Thierry vient de changer de travail et l'employeur de Valérie n'apprécie pas les congés maternité... Que faire ? La solution n'est-elle pas d'avorter ? Mais est-ce juste de faire cela ? Carole a 17 ans, elle prépare un BEP. Après une soirée, elle a rencontré un garçon... Un mois après, elle s'aperçoit qu'elle est enceinte... Le père s'est envolé... Ses parents mis au courant lui déclarent : « Tu ne peux pas garder cet enfant qui n'aura pas de père. Tu dois terminer tes études... ». Carole a toujours désiré être maman. Elle pense déjà à ce bébé, mais comment faire avec tous ces obstacles ?

## De multiples pressions pour avorter

Beaucoup de femmes connaissent, un jour ou l'autre, dans leur vie, cette situation d'une grossesse qui ne semble pas arriver au bon moment. Ce n'est pas nouveau. Ce qui l'est, en revanche, c'est que dans la majorité des cas désormais, elles optent pour l'IVG. Ce n'est pas sans conséquence (voir chapitre suivant) mais pourquoi en est-on arrivé là ? « Bien souvent, l'IVG s'impose aux femmes comme une fatalité » explique Caroline, écoutante à Sos Bébé : « On leur a parlé de choix et de liberté, mais la réalité est tout autre : elles subissent de multiples pressions, à commencer par celles de leurs compagnons, allant parfois >

## ➤ Le respect de la Vie dans la Bible

« Tu ne tueras pas », tel est le commandement donné par Dieu au peuple d'Israël et par lui à tous les peuples de toutes les générations (Exode 20, 13). Dans ce même livre de l'Ancien Testament, il est précisé : « Tu ne feras pas périr l'innocent » (Exode 23, 7). Dans le psaume prié par Israël et par l'Église, il est dit : « Es-tu l'allié d'un tribunal corrompu qui érige en loi le désordre ? On s'attaque à la vie de l'innocent, le juste que l'on tue est déclaré coupable » (Psaume 93 2à-21). Ces textes érigent comme une loi universelle le respect de la vie de l'homme innocent : qui peut être plus innocent que le petit enfant dans le sein de sa mère ? Enfin, un texte de l'Exode (21, 22), impose une réparation en faveur de la mère dont l'enfant aurait été blessé ou tué lors d'un accident ou d'une empoignade.

*jusqu'au chantage affectif* ». C'est le cas de Manon qui, quand elle s'est retrouvée enceinte "par accident" est tombée de haut : « *Moi qui pensais que mon mari me témoignerait de la compréhension et du soutien, j'ai découvert*

*un autre homme : il m'a tout mis sur le dos et a exigé l'IVG. Il refusait tous mes arguments parce que c'était légal !* ».

Derrière tout avortement, confirme Estelle, qui, après avoir connu l'IVG, s'est engagée au service des femmes enceintes, « *il y a une histoire, celle d'une femme, mais aussi d'un couple, et on aurait tort de croire que les hommes n'y sont pour rien* ». « *N'oublions pas, explique Caroline Roux qu'une femme est toujours vulnérable au début d'une grossesse, ne serait-ce que du fait des changements hormonaux qu'elle provoque. Souvent, c'est la panique qui prend le dessus* ».

### Des obstacles à dépasser

Poursuivre la grossesse peut paraître insurmontable et sembler incompatible avec la poursuite des études, la conservation d'un emploi, l'harmonie de la vie familiale... « *Si je le garde, ma vie est foutue* » a affirmé Lydia, avant de découvrir des aides pouvant calmer son angoisse. Il est vrai que les obstacles sont très différents selon les situations : quand le couple n'est pas établi ou stable, il est difficile pour une femme d'imaginer qu'elle devra élever seule un enfant. Quand il s'agit d'une grossesse qui arrive dans une famille "trop vite" après la précédente naissance, des couples sont tentés de l'arrêter...

Plus insidieusement, de plus en plus de femmes s'interdisent de donner naissance à

### C'est sur des bases scientifiques que l'Église affirme que l'embryon est un être humain dès la conception.

un enfant qui n'a pas été désiré dès l'origine. « *Pour moi, cet oubli de pilule avait quelque chose d'humiliant* » confie Amélie. Rien ne dit heureusement qu'il est indispensable d'avoir été "programmé" pour être heureux. Et beaucoup de parents, et même de mères seules, témoignent de l'amour partagé avec un enfant qui était "si mal tombé". Pourtant les "accidents de contraception" (oublis de pilule, ruptures de préservatifs...) occasionnent la majeure partie des grossesses aboutissant à des IVG.

### Une urgence humanitaire

Pour l'Église, le refus de l'avortement est tout simplement une exigence humanitaire tant pour l'être humain déjà conçu que pour sa mère. Car chaque femme sent combien la grossesse met en jeu une réalité qui la dépasse. Et c'est en tant que drame humain que l'avortement concerne toute la société. Sans ignorer les détresses que certaines grossesses peuvent provoquer, l'Église affirme que le respect de la vie est une condition de la justice et du bonheur. Elle demande à ses membres de s'engager au service de la vie et encourage les œuvres qui viennent en aide aux femmes enceintes ou aux familles, pour que l'accueil de la vie soit toujours possible.

Mais alors quelle peut être la place de la loi dans tout cela ? Les lois sont nécessaires, mais elles ne sont justes que dans la mesure où elles ne sont pas inhumaines. Une loi ne peut donc s'imposer à la conscience si elle bafoue les droits de l'homme : et le respect de la vie humaine est le premier d'entre eux. C'est pourquoi l'objection de conscience est à la fois un droit et un devoir pour toute personne confrontée à une loi

### L'Église s'appuie sur la science

Certains tentent de justifier l'avortement en soutenant que le fruit de la conception, au moins jusqu'à un certain nombre de jours, ne peut pas être encore considéré comme une vie humaine personnelle. En réalité, dès que l'ovule est fécondé, se trouve inaugurée une vie qui n'est celle ni du père ni de la mère, mais d'un nouvel être humain qui se développe pour lui-même. Il ne sera jamais rendu humain s'il ne l'est pas dès lors. A cette évidence de toujours, [...] la science génétique moderne apporte de précieuses confirmations. Elle a montré que dès le premier instant se trouve fixé le programme de ce que sera ce vivant : une personne, cette personne individuelle avec ses notes caractéristiques déjà bien déterminées. (...) L'être humain doit être respecté et traité comme une personne dès sa conception, et donc dès ce moment on doit lui reconnaître les droits de la personne, parmi lesquels en premier lieu le droit inviolable de tout être humain innocent à la vie ». Évangile de la vie Jean Paul II (1995)

injuste. Il faut d'ailleurs noter que les dispositions législatives qui visaient à favoriser l'alternative à l'IVG ont été progressivement éliminées, alors que de plus en plus de voix s'élèvent pour s'attrister de la persistance d'un si grand nombre d'avortements.

### Libérer le désir de vie

C'est sur des bases scientifiques que l'Église catholique affirme que l'embryon est un être humain dès la conception et qu'il doit être protégé à ce titre. Dans l'histoire de l'humanité, on retrouve des débats analogues dont la résolution nous paraît aujourd'hui évidente. C'est le cas de l'esclavage, par exemple et du statut des esclaves. Il faut bien reconnaître que les intérêts politiques et économiques de l'époque n'ont pas facilité la juste appréhension du problème. Sur la question douloureuse de l'avortement, l'Église ne serait-elle pas d'avant-garde ?

Pour elle, l'avortement est un homicide. Elle demande aux chrétiens et aux hommes de bonne volonté de ne pas le pratiquer, le conseiller ou le favoriser. Les chrétiens sont au contraire appelés à se mobiliser pour

## Le point de vue de l'Église



Par Monseigneur Jacques Perrier  
Évêque de Tarbes et Lourdes

### “Et si une grossesse tombe mal ?”

*En 1975, une loi française légalise l'avortement. Il a été rebaptisé en « interruption volontaire de grossesse », elle-même abrégée en IVG. Ainsi parle notre temps. A défaut de changer la vie, nous changeons les mots. Il n'y a plus d'aveugles, mais des «non-voyants». Les « personnes âgées » ont remplacé les vieux.*

*Trente ans après, on pourrait croire que la question est définitivement réglée et que la position catholique est à ranger dans le musée des antiquités.*

*En réalité, la question reste ouverte. La loi n'était prévue que pour des cas de détresse. La mère devait être aidée à prendre sereinement sa décision. Même si elle se contredisait par la suite, la loi commençait par affirmer le respect de la vie humaine, dès son premier instant.*

*En trente ans, les dérives de la loi sont impressionnantes : remboursement par la Sécurité sociale, absence de soutien aux femmes renonçant à l'avortement, allongement du temps de grossesse pendant lequel l'avortement peut être pratiqué, suppression de l'autorisation parentale pour les mineures, etc.*

*Les pressions se sont alourdies sur le corps médical, afin qu'il pratique les IVG. Face à cela, un certain nombre de gynécologues expriment leur malaise : ils n'étaient pas entrés dans cette spécialité pour donner la mort. Ils savent que bon nombre d'avortements sont de pure convenance, que d'autres rattrapent des « oublis de contraception », d'autres encore sont motivés par des raisons économiques dans lesquelles la médecine n'a rien à voir.*

*Le dialogue entre les partisans et les adversaires du droit à l'avortement est très difficile. Les partisans ne comprennent pas pourquoi chaque femme ne choisirait pas, de son seul point de vue, si elle désire mener à terme ou interrompre cette grossesse. Le vocabulaire lui-même est piégé : « grossesse » ne renvoie qu'à la femme. Dans cette manière de parler, l'enfant a déjà disparu.*

*L'Église catholique, adversaire de ce qu'elle considère comme un faux droit, se place du côté de l'enfant. L'avortement voulu comme tel est un meurtre délibéré, quoi que pense la femme qui le demande. C'est pourquoi l'Église ne peut s'en tenir à une position d'indifférence : « Que chaque femme fasse comme elle l'entend ! »*

*Si l'avortement est une action mauvaise en elle-même, qui blesse la femme et qui abaisse le niveau moral d'une société, nous ne pouvons pas ne pas le dire. Quitte à être incompris, accusés*

*de manquer de respect envers la liberté des femmes alors que nous mettrions plutôt en cause la lâcheté des hommes.*

*Les connaissances de l'Antiquité en matière de génétique étaient quasiment nulles. Pourtant, l'Écriture voit dans cet inconnu, au sein de sa mère, une merveille de Dieu et la tradition chrétienne a toujours interdit l'avortement. L'enfant à naître bénéficie du commandement de Dieu : « Tu ne tueras pas ». Aujourd'hui, nous savons que, biologiquement, l'essentiel est présent, dès la conception. Nous devrions, bien plus que nos ancêtres, respecter l'embryon. Au lieu de cela, nous nous autorisons à le traiter comme une chose, à le manipuler, à l'exploiter, à le détruire.*

*Dans la science-fiction, nous nous amusons à nous faire peur en imaginant que les ordinateurs que nous avons fabriqués avec génie puissent, un jour, prendre le pouvoir et nous asservir. En nous arrogant le droit de dénier à une vie humaine embryonnaire la dignité humaine, nous risquons qu'un jour quelque autorité nous dénie, à nous aussi, la dignité humaine.*

*Entre l'embryon de quelques heures et l'enfant arrivé à terme, où placer le stade à partir duquel un petit d'homme devient lui-même humain ? J'en reviens toujours au même étonnement : alors que nous étendons les applications du principe de précaution, comment se fait-il que l'humanité soit si peu prudente avec elle-même ?*

*Qu'il y ait des cas extrêmes où la conscience médicale ne sait plus où est son devoir, c'est possible et ces quelques lignes ne peuvent que les évoquer. Mais l'hypocrisie serait de s'abriter derrière quelques situations-limites pour banaliser un comportement des actes de mort.*

*Il fallait être net dans ce chapitre pour essayer d'éclairer les consciences. Mais si, par malheur, par désespoir, par manque de soutien, une femme ou un couple fait le choix de l'avortement, sa vie ne s'arrête pas là. Même après une erreur, Dieu nous ouvre un avenir.*

*Les chrétiens doivent proposer une aide par leur présence et leur soutien, aussi bien avant qu'une décision fatale ne soit prise qu'après la naissance d'un enfant qu'un couple ou, plus souvent une femme seule, se croit incapable d'assumer. Des initiatives, des associations, des communautés d'accueil existent pour cela : elles sont trop peu connues. ■*

## Et l'avortement ?

éclairer, guider et accompagner la conscience de leurs concitoyens. Cette mobilisation ne peut se faire par la violence mais avec générosité et persévérance, en alertant

sur l'injustice de l'avortement tout en favorisant, par des œuvres concrètes, l'alternative à l'IVG. Une écoute attentive de leurs difficultés et de leurs peurs et, si nécessaire, une aide

appropriée éviteraient à beaucoup de femmes l'avortement. Il s'agit de construire tous ensemble une "nouvelle culture de vie". ■

\* Interruption volontaire de grossesse

\*\* Institut national d'étude démographique

### Le piège de l'avortement médicamenteux

*Une nouvelle technique d'avortement est apparue progressivement : l'avortement médicamenteux. Il se pratique plus tôt dans la grossesse que l'avortement chirurgical. Bien des femmes témoignent que cette méthode précoce a précipité leur décision : on la leur présente comme moins traumatisante alors qu'elle se révèle douloureuse, notamment sur le plan psychologique.*

### Le double effet de la pilule du lendemain

Le mode d'action de la «pilule du lendemain» n'est pas clairement défini par les laboratoires qui la commercialisent, d'autant qu'il dépend du moment dans le cycle où elle est administrée : soit elle va empêcher une fécondation (effet contraceptif), soit elle va empêcher la nidation d'un embryon déjà conçu dans la paroi utérine (effet abortif). De ce fait, les femmes qui ont pris une pilule du lendemain, ne savent pas ce qu'elle a provoqué. Ce doute peut être difficile à vivre.

### Accoucher sous X ?

#### Un droit des femmes et une chance pour la vie

*Si une mère juge qu'il lui est impossible d'élever son enfant, elle a la possibilité d'accoucher «sous X», c'est-à-dire d'une manière anonyme. Après un délai de réflexion, son enfant sera confié à l'adoption. La démarche est courageuse et demande bien souvent de surmonter un sentiment de culpabilité, mais elle est aussi généreuse : 60 000 couples en France aimeraient adopter un enfant.*

**83% des femmes pensent qu'on devrait aider davantage les mères à éviter d'avoir recours à l'IVG.  
86% pensent que l'IVG laisse des traces psychologiques très profondes et douloureuses.**

(sondage BVA, mars 2005)

### Rayon livres

- Jean VANIER, "Toute personne humaine est une histoire sacrée" (Plon)
- Tugdual DERVILLE, "Le bonheur blessé" (CLD Editions)
- Pascal IDE, "Le zygote est-il une personne humaine ?" (Pierre Téqui Editeur)
- Jeanne GUILLIN, "De l'oubli de la mémoire" Edition Xavier Lejeune
- M. PENOUEL, "Tu as du prix à mes yeux", Ed. Saint-Paul.

### Adresses

- Mère de Miséricorde France  
27 rue Sainte Philomène - 31400 Toulouse  
Tél. : 05 61 53 70 27- www.mere-de-misericorde-france.org
- Alliance pour les Droits de la Vie - BP 10267  
75424 Paris Cedex 09 - Tél. : 01 45 23 08 29 - www.adv.org  
Mail : adv-box@adv.org
- Union Pour la Vie (regroupe 15 associations)  
31 rue Rennequin, 75017 Paris, Tél. : 01 47 66 21 91  
Mail : upvparis@wanadoo.fr
- Centre Missionnaire de la Vie (pour les jeunes)  
Domaine Sainte Marguerite - 60590 Trie-Château  
Tél. : 03 44 49 51 00
- Petites sœurs des maternités catholiques  
Maison mère : PB 9 - Nivolas Vermelle  
38312 Bourgoin-Jallieu cedex - Tél. : 04 74 43 60 60  
<http://maternites-catholiques.cef.fr>
- Les Nids de Paris (œuvre d'adoption)  
83 avenue de Saint-Mandé - 75012 Paris - Tél. : 01 43 43 25 38

### Sites Internet :

- [www.sosbebe.org](http://www.sosbebe.org) : service de soutien et de conseils pour les femmes enceintes, témoignages, coordonnées des associations d'aide par région
- [www.genethique.org](http://www.genethique.org) : toute l'actualité de la vie et de la bio-éthique
- [www.jeunes.temoins.free.fr](http://www.jeunes.temoins.free.fr) : des jeunes s'engagent pour la vie humaine
- [www.evangelium-vitae.org](http://www.evangelium-vitae.org) : prier pour le respect de la vie humaine

### Maisons d'accueil pour les mères :

- Maison Tom Pouce  
91 Allée Henri Matisse - 77191 Dammarie les Lys  
Tél. : 01 64 06 66 22 - [www.lamaisondetompouce.fr](http://www.lamaisondetompouce.fr)
- Maison Magnificat  
11 avenue des Martyrs - 37240 Ligueil - Tél. : 02 47 59 63 07
- Maison Bethléem  
25 rue de la Glacière - 83000 Toulon - Tél. : 04 94 24 97 10.

### > Quelques chiffres...

> Selon une étude récente du Ministère de la Cohésion sociale et de la Santé, le nombre d'IVG est resté à peu près stable ces vingt dernières années. En 2002, le nombre d'IVG déclarées est de 205 627 avortements. Il y a 350 000 à 400 000 grossesses non prévues chaque année : 61 % se terminent par une IVG contre 40 % en 1980 (Population et Société n°407 31.12.2004). 65 % des grossesses non désirées surviennent chez des femmes utilisant une contraception chimique (pilule) ou mécanique (stérilet, préservatif, diaphragme).

(Quotidien du Médecin 30.04.2003).

# Et après un avortement ?



- > L'avortement laisse-t-il des traces ?
- > Qu'est-ce que le traumatisme post-avortement ?
- > Suis-je condamnée à m'enfermer dans la culpabilité ?

**B**eaucoup de femmes ayant avorté ressentent des troubles divers. Certaines n'hésitent d'ailleurs plus aujourd'hui à s'exprimer pour dire leur souffrance.

Elise : « J'ai avorté il y a maintenant 11 ans... Ma douleur reste la même. J'avais 17ans, je connaissais le papa depuis 2 mois seulement... ce n'était pas raisonnable. "Raisonné"... ce mot qui me vaut le poids de la culpabilité à vie... Je n'ose en parler à personne. Peur d'être jugée ? Je ne sais pas... J'ai la conviction qu'il faut avoir vécu cela pour comprendre la douleur... Dès que j'évoque le sujet, les larmes me viennent... ».

Clara : « J'ai avorté il y a 2 ans, j'ai deux enfants qui ont aujourd'hui 3 et 4 ans. Je suis tombée enceinte quelques mois après la naissance de mon dernier. Avec mon mari, on s'est dit que c'était un peu trop rapproché même si notre rêve était d'avoir 3 enfants, mais un peu plus tard. J'aimerais tant avoir un 3ème enfant, mais voilà mon mari n'en veut plus. Nos deux enfants lui suffisent. Je souffre intérieurement. Je m'en veux de ne pas avoir continué cette grossesse Je ne peux m'empêcher de pleurer quand j'en parle. Ma vie est un échec. Je regrette tant. Personne ne peut comprendre. ».

## Une souffrance qui mérite d'être entendue

Comme Elise et Clara, même si l'IVG a pu leur apporter un sentiment immédiat de soulagement, de nombreuses femmes en éprouvent, plus ou moins vite, et plus ou moins intensément, des conséquences



## Jean-Paul II aux femmes ayant subi un avortement

### Ne vous laissez pas aller au découragement

“ Je voudrais adresser une pensée spéciale à vous, femmes qui avez eu recours à l'avortement. L'Église sait combien de conditionnements ont pu peser sur votre décision, et elle ne doute pas que, dans bien des cas, cette décision a été douloureuse, et même dramatique. Il est probable que la blessure de votre âme n'est pas encore refermée. En réalité, ce qui s'est produit a été et demeure profondément injuste. Mais ne vous laissez pas aller au découragement et ne renoncez pas à l'espérance. Sachez plutôt comprendre ce qui s'est passé et interprétez-le en vérité. Si vous ne l'avez pas encore fait, ouvrez-vous avec humilité et avec confiance au repentir : le Père de toute miséricorde vous attend pour vous offrir son pardon et sa paix dans le sacrement de la réconciliation. Vous vous rendrez compte que rien n'est perdu et vous pourrez aussi demander pardon à votre enfant qui vit désormais dans le Seigneur. Avec l'aide des conseils et de la présence de personnes amies compétentes, vous pourrez faire partie des défenseurs les plus convaincants du droit de tous à la vie par votre témoignage douloureux. Dans votre engagement pour la vie, éventuellement couronné par la naissance de nouvelles créatures et exercé par l'accueil et l'attention envers ceux qui ont le plus besoin d'une présence chaleureuse, vous travaillerez à instaurer une nouvelle manière de considérer la vie de l'homme. ”

JEAN-PAUL II, Évangile de la vie, 99.

douloureuses. Souvent leur souffrance se réveille ou s'amplifie lors d'un événement qui rappelle leur avortement : la vue d'une femme enceinte, une nouvelle grossesse, et surtout certaines dates anniversaire : celle de l'IVG ou celle où aurait dû naître le bébé. En France, cette souffrance est de plus en plus admise, mais les pouvoirs publics s'investissent peu dans les réponses à apporter. Il est pourtant essentiel pour les femmes qu'elles puissent être entendues et que ce traumatisme soit reconnu. « Avoir pu en parler m'a fait du bien, et surtout de voir que je n'étais pas seule à souffrir » confirme Jeanne qui, jusqu'alors, se croyait “anormale” : « Je ne m'autorisais pas à dire que mon bébé me manquait, puisque c'est moi qui avais demandé l'IVG ». Pourtant, dans tous les accidents de la vie, il est essentiel de bien différencier un acte, toujours ponctuel, même s'il peut être lourd de conséquences, et la personne qui en est l'auteur. Non seulement nous ne devons pas être identifiée à nos actes (heureusement !) mais encore, nous avons le droit, voire le devoir, de les récuser. Facile à dire ? « Il m'a fallu du temps avant de m'accepter comme mère de cet enfant-là, et pourtant, c'est cela qui m'a mise sur le chemin de la guérison » témoigne Catherine.

### Quels « symptômes » ?

Peut-on parler des conséquences de l'avortement comme d'une maladie ? Il ne faut pas systématiser, car chaque femme vit les choses à sa façon. Les possibles symptômes du traumatisme post-avortement sont multiples : sentiment de culpabilité, perte de l'estime de soi, troubles alimentaires, insomnies ou cauchemars, avec souvent un état dépressif latent ou persistant. Des difficultés relationnelles – notamment sexuelles – apparaissent parfois au niveau du couple, que l'IVG concerne intimement. Il peut aussi arriver que, par des conduites à risque, une femme se mette en danger de façon inconsciente, ou fasse porter par son entourage, notamment ses enfants, le poids de sa culpabilité. Culpabilité, un mot à manier avec précaution. Car il ne s'agit surtout pas de juger les femmes (ou les hommes) qui ont participé à une IVG, ni les y enfermer, bien au contraire. « En

examinant ce qui s'est passé, j'ai découvert que je n'étais pas seule responsable : personne ne m'avait tendu la main, et j'ai mieux pu porter ma part de responsabilité sans me laisser écraser » explique Jeanne. Il faut préciser que, contrairement à ce qu'on entend parfois, la souffrance après l'avortement ne dépend pas des convictions religieuses : elle s'observe dans toute les cultures, ce qui tend à montrer que la suppression d'une vie qui commence n'est anodine pour aucune femme.

### Les hommes aussi...

Qu'ils aient induit l'avortement ou qu'il leur ait été imposé, les hommes se sentent inévitablement concernés et peuvent également souffrir, de façon certes différente car ils ont vécu l'IVG “de l'extérieur”. Ce qui risque de s'installer en eux, c'est un sentiment diffus

d'échec : « Je n'ai pas été capable de protéger cette vie et en plus je ne sais pas comment la consoler » se désole Eric, qui n'arrive plus à s'investir dans une nouvelle grossesse. Quant aux

enfants déjà nés ou qui sont nés ensuite, ils subissent parfois, inconsciemment, ce qu'on nomme un “syndrome du survivant”. Difficile à détecter, il se manifeste par un mélange d'insécurité lié à la perte de confiance dans la fonction protectrice des parents, et de culpabilité : je n'ai pas mérité de vivre. Il s'explique par le sentiment d'avoir, sans raison objective, échappé à ce qui a éliminé un frère ou une sœur.

### Des personnes à écouter et à accompagner

Quelle que soit l'ampleur du traumatisme provoqué par une ou plusieurs IVG, un chemin de reconstruction est toujours possible. Considérer l'acte d'avorter pour ce qu'il est (un acte grave) ne veut surtout pas dire que celles ou ceux qui en portent la responsabilité sont condamnés. Les paroles de l'Église aux femmes concernées sont d'ailleurs pleines d'Espérance. Jean Paul II leur écrivait « rien n'est perdu ! » (voir ci-contre) Mais il leur faut souvent effectuer un vrai travail personnel pour sortir de l'impasse. Prenant conscience de leur détresse, des associations, dont beaucoup sont chrétiennes, se sont d'ailleurs

**La suppression d'une vie qui commence n'est anodine pour aucune femme.**

## Le point de vue de l'Église



Par Monseigneur Jacques Perrier  
Évêque de Tarbes et Lourdes

### “Et après un avortement ?”

*Sur l'avortement, la conscience morale est comme anesthésiée. Elle ne sent plus. Elle ne réagit plus. La loi a été complètement pervertie. Dans l'opinion, ce qui devait être exceptionnel et réservé à des cas de détresse est devenu, pour la femme enceinte, une solution aussi valable que de mettre au monde au monde, après la grossesse, l'enfant qui a été conçu. Depuis des dizaines d'années, presque tous les médias (y compris le cinéma) rabâchent que l'avortement est un droit. Les politiciens sont, sur ce point, à peu près tous d'accord. Les divergences porteront sur les délais mais pas sur le principe : ils passeraient pour d'épouvantables réactionnaires, sortis tout droit du Moyen-Âge.*

*Dans cette situation, sans doute, beaucoup de femmes qui ont recours à l'IVG n'ont-elles eu conscience d'aucune faute quand elles ont pris leur décision. Mais le problème n'est pas réglé pour autant. Le regret, le remords peut venir après, et même bien après. Que faire ? L'histoire ne revient pas en arrière. Le regret ou le remords ne sont pas forcément liés à des raisons religieuses. La conscience morale existe chez tout être humain.*

*Autre cas. Une femme, assez éloignée de la foi, peut avoir subi une IVG et ne pas en ressentir immédiatement de contre-coup psychologique important. Redevenant, par la suite, davantage*

*croyante, redécouvrant notamment la prière, elle risque, à ce moment-là, de réaliser comme mauvais, comme une offense à Dieu l'acte qu'elle a commis.*

*Il ne s'agit pas de dissoudre le sentiment de culpabilité que la personne éprouve dans un bain de tiède et molle bienveillance. Respecter l'autre, c'est aussi respecter sa souffrance. Ce qui touche à la vie et à la mort ne peut pas se guérir par de fausses consolations : « ce n'est pas si grave ! » ; « tu n'es pas la première » ; « oublie tout cela : c'était hier ». Mieux vaut s'appuyer sur une parole de Dieu, dans le prophète Isaïe :*

*Une femme oublie-t-elle l'enfant qu'elle nourrit,  
cesse-t-elle de chérir le fils de ses entrailles.  
Même s'il s'en trouvait une pour l'oublier,  
moi, je ne t'oublierai jamais !*

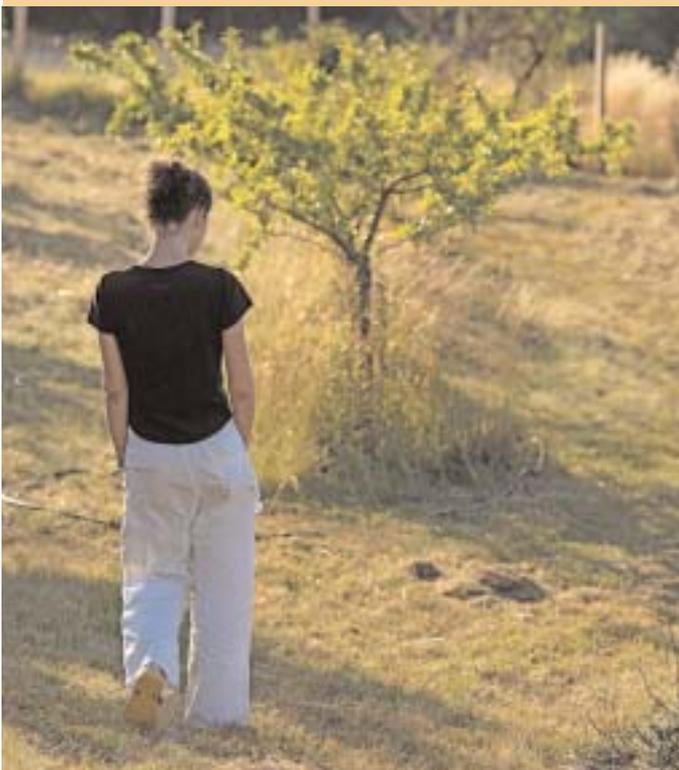
(Isaïe 49, 13)

*Dieu déteste le péché parce que le péché fait du mal à l'homme. Il veut donc que nous en prenions conscience pour pouvoir nous en libérer. Dans la famille des sacrements, le Christ en a placé un qui a justement cette fonction : le sacrement de la réconciliation, appelé aussi de « pénitence » ou « confession ».*

*Le sacrement ne suffit pas toujours pour dissiper le malaise. Peut-être certaines femmes le ressentiront-elles toute leur vie. Ce sera leur croix. Elle peut être féconde, si elle les incite à soutenir d'autres femmes confrontées à cette question ou à reconforter celles qui ont demandé l'IVG. La guérison peut aussi passer par la participation à tel groupe de prière, voire par quelques entretiens de psychothérapie. Il ne faut pas confondre les plans mais il faut tenir compte de l'un et de l'autre.*

*Ces lignes ont été écrites en pensant particulièrement aux femmes, pour des raisons évidentes. Mais la responsabilité d'un avortement est souvent plus que partagée par l'homme : soit par son absence (il a disparu), soit par sa lâcheté ou sa paresse (il refuse d'être père ; il ne veut pas se compliquer la vie), soit par le chantage (« si tu gardes l'enfant, je m'en vais »). Dans la scène du premier péché, Adam, déjà, avait brillé par son absence.*

*Dans un avortement, il y a quelque-chose d'irréparable. Mais toute l'histoire biblique en témoigne, jusqu'à Jésus-Christ : Dieu nous sort de nos impasses.*



## Et après un avortement ?

spécialisées dans l'accueil, l'aide et le suivi des femmes concernées. Elles leur proposent une écoute et un parcours personnalisés. Même des femmes catholiques ayant vécu le sacrement de la réconciliation sur ce point peuvent avoir besoin de suivre ce parcours

pour retrouver le goût de vivre. Ce chemin, ouvert à toutes et tous, est toujours possible pour qui veut visiter cette blessure, s'ouvrir au pardon sur le plan humain et, sur le plan spirituel, prendre conscience de la miséricorde infinie de Dieu. ■

### > Témoignage

#### En parler en toute liberté pour la première fois

*« Pour la première fois je peux parler de l'I.V.G. en toute liberté en me sentant comprise et cela me soulage énormément. La douleur est toujours à vif mais le fait de savoir que d'autres femmes souffrent comme moi, compense ma peine, je me sens moins seule face à la douleur et plus "normale". Depuis que c'est arrivé tout le monde fait comme si de rien n'était et j'ai fini par avoir l'impression que c'était moi qui était anormale. Je vous remercie mille fois d'avoir créé ce site.*

*J'en profite pour vous féliciter aussi pour la chanson, je l'ai téléchargée et maintenant je la connais par cœur, elle est si belle et reflète parfaitement mes sentiments, les sentiments de toutes celles qui sont passées par cette épreuve.*

*Je ne vous remercierais jamais assez pour le soutien que vous m'apportez et désormais j'essaie de lancer des regards vers le futur... j'y vois plein d'enfants, partout, qui courent, qui jouent, qui rient et même si rien ni personne ne peut remplacer mon enfant perdu, cela ma permettra de donner encore plus d'amour à ses futurs frères et sœurs... si l'opération ne m'a pas rendu stérile... encore merci et bonne continuation dans votre quête de réconfort. »*

Témoignage cité par le site [www.monsecret.fr](http://www.monsecret.fr)

#### Rayon livres

- JEAN-PAUL II, "L'Evangile de la Vie"
- Docteur PH. De CATHELINÉAU, "Les lendemains douloureux de l'avortement", Ed. CLD.
- T. DERVILLE, "Le bonheur blessé", CLD.
- M. PENOUEL, "Tu as du prix à mes yeux", Ed. Saint-Paul.

#### Sites Internet à consulter

- [www.sosbebe.org](http://www.sosbebe.org) : témoignages, soutien personnalisé par mail et adresses d'associations d'aide
- Mère de Miséricorde France  
27 rue Sainte Philomène - 31400 Toulouse  
Tél. : 05 61 53 70 27  
[www.mere-de-misericorde-france.org](http://www.mere-de-misericorde-france.org)
- AGAPA  
Groupes d'accompagnement des personnes blessées par l'avortement  
Tél. : 01 40 45 06 36
- SOS post IVG  
écoute téléphonique et soutien anonyme et confidentiel  
Tél. : 0825 33 18 19 – les vendredi de 14 h à 20 h.  
[contact@sospostivg.org](mailto:contact@sospostivg.org)
- Alliance pour les Droits de la Vie - BP 10267  
75424 Paris Cedex 09 - Tél : 01 45 23 08 29 - [www.adv.org](http://www.adv.org)  
Mail : [adv-box@adv.org](mailto:adv-box@adv.org)
- [www.monsecret.fr](http://www.monsecret.fr) : chanson à télécharger et témoignages
- Avant et après l'avortement, vidéo réalisée par des jeunes avec l'aide de médecins spécialistes (50 minutes).  
AVM, BP 49, 71600 Paray-le-Monial  
Sites Internet à consulter

# Et si notre enfant était handicapé ?

- > Je n'arriverai jamais à accepter le handicap d'un enfant...
- > N'est-ce pas une charge trop lourde dans la société actuelle ?

# A

vec l'échographie et les diagnostics prénataux, les parents connaissent, avec plus ou moins de fiabilité, l'état de santé de l'enfant à naître. L'angoisse de savoir si leur enfant sera « normal » devient de plus en plus grande.

**En cas d'anomalies congénitales, les parents seront mis par les médecins face à la responsabilité de le laisser vivre ou non.**

**Mais peut-on décider ainsi du droit de vie ou de mort d'un enfant ?**

Toutes ces avancées technologiques que représentent les diagnostics prénataux sont d'un grand secours : ils peuvent permettre de soigner voire même de sauver certains enfants à naître par des traitements anténataux appropriés (exsanguino-transfusion, traitements des incompatibilités foeto-maternelles, chirurgie, greffe de moelle in-utero, etc.). Ils permettent aussi de prévenir les risques encourus par l'embryon. En France, plusieurs examens jalonnent le déroulement de la grossesse. Les médecins ont quasiment une obligation de résultat pour prévenir le risque de malformations physiques ou génétiques (trisomie 21) et déceler une anomalie possible du fœtus. Or, aujourd'hui, la plupart des anomalies détectées ne sont pas soignables in utero : l'un des enjeux majeurs est donc de trouver des thérapies appliquées au fœtus.

Dans une intervention récente du 26 mars 2005, le Professeur René Frydman dénonce aussi la multiplication des amniocentèses par excès de précaution : 80 000 en 2004 pour 790 000 femmes enceintes chaque année. En 1999, sur 85 434 fœtus examinés, 1 405 enfants trisomiques ont été éliminés et 357 sont nés (Rapport de la Cour des Comptes du 26.06.03). Cet examen n'est pourtant pas sans risque pour le fœtus et peut provoquer des fausses couches ou des accouchements prématurés : environ 500 fœtus sains en seraient victimes chaque année.



## Une forme d'eugénisme

Les parents, tout à la joie d'une nouvelle naissance, sont durement éprouvés quand il leur est annoncé que l'enfant qui vient de naître est porteur d'un handicap. Des sentiments contradictoires se mêlent en eux : déception, révolte, culpabilité, honte... Et

### Témoignage

*Nous nous sommes mariés, il y a bientôt 24 ans avec le rêve d'accueillir une famille nombreuse, rêve qui s'est réalisé par la grâce du Seigneur, puisque nous avons 7 enfants.*

*Mais nos deux aînés nous ont appelé à vivre une situation que nous n'avions absolument pas imaginé. En effet, à l'âge de 3 semaines, Xavier a eu "la mort subite du nourrisson" et a été réanimé. Aujourd'hui, il a 21 ans et est infirme moteur cérébral, c'est à dire qu'à part son intelligence, tout le reste est déficient.*

*Pauline, notre aînée, un an après la maladie de son frère, a souffert d'une méningite foudroyante accompagnée de deux allergies aux antibiotiques; elle est devenue sourde profonde à l'âge de 3 ans.*

*Nous avons été coup sur coup plongés dans des mondes inconnus jusqu'alors, courant les orthophonistes, les kinés,... et surtout en se posant la fameuse question du POURQUOI et celle du COMMENT ?*

*Ces questions se posaient autant sur le plan médical que pratique (ce qui n'était déjà pas simple), mais aussi sur le plan spirituel, ce qui a été très éprouvant. Nous avons traversé la douleur, la peur, la colère, la révolte. Après un long chemin, nous avons accueilli avec confiance les handicaps de nos enfants ; il n'en demeure pas moins que ce n'est pas tous les jours facile, que la tâche est parfois trop lourde et qu'on s'essouffle, quand il faut soutenir nos enfants au moment de l'adolescence par exemple ou quand eux-mêmes se posent la question du pourquoi, ou face à l'avenir.*

*Alors pour parer à cette peur, j'ai appris à vivre au quotidien. "A chaque jour suffit sa peine" comme dit la sagesse populaire, ou encore comme je l'ai découvert dans la prière du Notre Père : "donne nous notre pain quotidien", qui peut être aussi "donne nous la force de faire le mieux possible l'œuvre du jour".*

*Avec l'épreuve, il y a aussi les moments d'immenses joies, des victoires à la hauteur des combats. Pauline et Xavier nous ont permis d'avoir un autre regard, sur chacun de nous, sur nos limites, nos faiblesses et à les accepter avec humilité. Avec tous nos enfants, nous avons appris à reconnaître les talents et les faiblesses de chacun, et on accepte qu'ils donnent le meilleur d'eux-mêmes, même si ce n'est pas le mieux. Cela apporte un grand respect et une grande liberté dans nos rapports avec les autres et une plus juste appréciation de la valeur des choses.*

*Nous avons aussi reçu cet acte d'Abandon qui fait qu'en toute chose, on s'en remet à Dieu, le coeur gonflé d'Espérance.*

**Marie-Henriette**

surtout ces interrogations : « *Comment allons-nous pouvoir vivre avec cet enfant ? Comment peut-il être heureux dans un monde où il faut être de plus en plus beau, de plus en plus parfait, de plus en plus compétitif ? Sera-t-il accepté par ses frères et sœurs ? Par son entourage ?* » Sans oublier l'angoisse du regard des autres : « *Qu'est-ce qu'on va penser de nous ?* ». Il n'y a pas de réponse toute faite à ces questions !

Sur le plan thérapeutique, malgré les prouesses de plus en plus grandes de la médecine dont on ne peut que se réjouir, on ne leur propose guère en général de solutions satisfaisantes. Dans la majorité des cas, les parents font l'objet de pressions très fortes pour les inciter à pratiquer l'Interruption Médicale de Grossesse ou IMG (autorisée par la loi jusqu'à la fin de la grossesse). « *Vous imaginez*

*ce que sera la vie de cet enfant ?* ». Et cela, même si la malformation est bénigne et opérable après la naissance. Lors de grossesses tardives, après 38 ans, le risque d'un enfant porteur de la Trisomie 21 (mongolisme) augmente. Les médecins craignent d'être pris en défaut et de nombreux parents reculent devant la difficulté d'assumer un enfant handicapé. Sur la ville de Paris, 44 % des couples à qui l'on annonce un fœtus porteur d'une anomalie, décide d'une IMG. Ce pourcentage monte à 93 % dans le cas d'une trisomie 21. Seulement 7 % des femmes acceptent de mettre au monde un enfant trisomique. (Quotidien du Médecin 04.04.05). Cette pratique se fonde sur l'idée que l'exclusion des êtres humains handicapés, avant qu'ils ne naissent, est une œuvre salutaire, aussi bien pour les parents que pour la société. Mais ne s'agit-il pas d'une forme d'eugénisme ?

## Des parents devant un choix difficile

C'est pourquoi, en tant que parents, il est important d'en parler ensemble avant afin d'éviter de prendre une décision à la hâte sous la pression de l'événement : « *Si cela nous arrivait à nous, quelle serait notre décision ?* ». Est-on systématiquement obligé d'accepter l'examen d'amniocentèse ? Dans le cas où une anomalie non opérable serait diagnostiquée, les parents ne risquent-ils

pas de se trouver devant un cas de conscience encore plus difficile à gérer ? De plus, il n'est pas rare qu'il y ait des erreurs de diagnostic sans compter les risques de fausse couche ou de naissance prématurée.

Les parents peuvent donc vivre un véritable « calvaire » : choisir entre une vie blessée ou la mort d'un enfant.. Ils auront besoin d'être soutenus dans l'épreuve qu'ils subissent. Le docteur Sylvie de Kermadec, médecin à l'institut Jérôme Lejeune, a une grande expérience de cet accompagnement : « *Nous intervenons au moment du diagnostic pendant la grossesse, que le handicap soit certain ou suspecté, témoigne-t-elle. Nous donnons des informations sur la maladie, sur la réalité de la vie avec une personne handicapée. Nous cherchons à aider les parents tout au long de la grossesse et jusqu'à la naissance :*

*l'annonce du handicap est toujours un choc terrible. Souvent, la méconnaissance de la réalité amplifie le choc et la politique de dépistage prénatal ne favorise pas l'accueil des enfants handicapés. Il est important de parler de la réalité pour sortir les parents de l'inconnu souvent angoissant et les rassurer sur les difficultés qu'ils peuvent rencontrer. Il y a divers moyens pour prendre en charge la maladie. Il n'y a pas de bonnes façons d'annoncer le handicap ; il faut le faire de façon douce et progressive. Il est essentiel de se fixer sur l'enfant et non sur la maladie... Rester toujours positif : que va-t-on pouvoir faire pour le bien de l'enfant ? Dans un couple, le temps de réaction n'est pas le même. Le temps de révolte est normal, il faut du temps pour accepter ».*

## Respecter la vie de celui qui est plus vulnérable, c'est choisir une civilisation plus humaine...

Les peurs et les angoisses sont normales mais nous oublions peut-être ce que peut nous apporter un enfant porteur d'un handicap... Infiniment plus que les difficultés réelles que nous envisageons ! Les parents pourront aussi s'appuyer sur des réseaux et des associations spécialisées qui les accompagneront dans leur tâche éducative. L'important est de ne pas rester seul et de savoir accueillir les richesses de cet enfant.

## Le point de vue de l'Église



Par Monseigneur Jacques Perrier  
Évêque de Tarbes et Lourdes

## “Et si notre enfant était handicapé ?”

*Nul ne peut se mettre à la place de l'autre. Nul, non plus, ne peut dire comment il réagirait dans une situation extrême. Parlons donc avec la plus grande prudence.*

*Qu'ils aient été prévenus avant la naissance ou qu'ils découvrent brutalement la chose, les parents se trouvent devant une réalité : leur enfant souffre d'un handicap, peut-être incurable, peut-être mortel. Quel choc pour des parents ! Quelle épreuve pour des croyants ! Dieu les aurait-il punis de quelque-chose ? Son beau nom de « Père » ne serait-il pas un mensonge ?*

*Comme devant la mort prématurée d'un être cher (et, s'il est cher, sa mort est toujours prématurée), la révolte peut exploser dans le cœur et dans la bouche de ces parents. Ils n'ont pas à s'en excuser. Dans la Bible, le livre de Job est rempli de ces cris.*

*Cette naissance est une épreuve pour chacun des parents. Elle l'est aussi pour le couple lui-même. Le père a souvent plus de mal encore que la mère à assumer le handicap de son enfant. Il risque de s'enfermer dans le silence, ou même de s'éloigner.*

*L'entourage immédiat aura un rôle capital dès les premiers temps. C'est aux parents qu'il revient d'assumer le handicap de leur enfant mais ils peuvent être aidés ou enfoncés par l'attitude de leurs propres parents et de leurs proches amis. Ce premier cercle saura-t-il établir une relation juste avec l'enfant qui vient de naître et ne pas ajouter à l'angoisse des parents par leur propre malaise ? Dans le pire des cas, l'entourage se fait juge des parents, leur reprochant d'avoir laissé naître cet enfant alors qu'ils connaissaient son handicap par le diagnostic pré-natal.*

*En évoquant ce diagnostic, nous débouchons sur un problème d'opinion publique. Celle-ci est animée par deux courants contradictoires.*

*Un courant, souterrain mais très puissant, traverse notre société qui n'aime pas être dérangée et qui n'a d'yeux que pour la réussite : ces naissances d'enfants handicapés, si elles étaient prévisibles, auraient dû être évitées. On invoquera le malheur de cet enfant quand il prendra conscience de son handicap. On invoquera aussi le coût social. Les parents deviennent alors des coupables qui, indirectement, font du tort aux autres.*

*Tel est l'enjeu du diagnostic pré-natal. Il peut aider les parents à se préparer et à préparer l'entourage, y compris les*

*frères et sœurs de l'enfant à naître, en cas de diagnostic inquiétant. Dans d'autres cas, il suscitera chez les parents une peur, finalement sans objet. À l'avenir, espérons-le, le diagnostic pré-natal permettra de guérir ou de prévenir, avant même la naissance, la plupart des maladies ou malformations congénitales. Mais, dans la pratique d'aujourd'hui, bien des diagnostics pré-nataux aboutissent à des décisions d'avortement. S'ils ne sont pas soutenus, les parents risquent de se dire qu'ils n'arriveront jamais à supporter une pareille épreuve, surtout s'ils sentent peser sur eux, par avance, un regard réprobateur de la société. Nous avons donc, tous, une responsabilité dans cette question.*

*La tendance à éliminer ceux qui nous dérangent existe incontestablement. Mais elle n'est pas la seule. Un autre courant nous pousse à mieux accepter aujourd'hui que naguère les différences entre les peuples mais aussi entre les personnes. Il n'y a pas si longtemps, les parents cachaient leurs enfants handicapés. Ils cachaient aussi à leurs proches qu'un de leurs enfants était handicapé. De ce fait, ils se retrouvaient seuls.*

*Aujourd'hui, ils ont appris à se reconnaître mutuellement et à exister publiquement. Ils ont fondé des associations. Ils interpellent les politiques, en particulier pour ce qui concerne l'avenir des enfants, quand eux-mêmes auront disparu.*

*Il en est de même dans l'Église. Un peu partout, des groupes existent qui permettent à des familles marquées par cette épreuve et à d'autres familles de se soutenir mutuellement et de vivre des temps communs. De même, des formes adaptées de catéchèse sont proposées selon les handicaps.*

*Pour ceux qui osent faire le pas et qui osent se faire proches d'enfants ou de jeunes handicapés, c'est la découverte d'un nouveau monde, qui vit selon d'autres valeurs, d'autres règles que le monde habituel des valides. Ce sont des valeurs et des règles plus simples, plus essentielles, plus humaines à certains égards. Un des grands témoins de cette découverte est Jean Vannier, fondateur de l'Arche.*

*Les parents d'enfants handicapés ont besoin des autres. Nous avons aussi beaucoup à recevoir de leur part comme eux-mêmes, avec le temps, diront qu'ils reçoivent beaucoup de leur enfant différent. ■*

## Et si notre enfant était handicapé ?

Les personnes, porteuses d'un handicap, apportent au monde d'autres richesses : la simplicité, l'authenticité, la vérité dans la relation. Sur un plan plus spirituel, elles témoignent souvent d'une foi simple et forte porteuse de communion et de joie : Dieu, loin de les abandonner, les entoure de sa tendresse : « *Heureux les affligés car ils seront consolés...* ». Celui qui est pauvre, faible ou petit porte l'une des vocations les plus importantes

pour l'humanité : attendre nos cœurs endurcis pour que nous devenions capables d'aimer. Il est toujours émouvant de voir comment une mère va redoubler d'amour et de tendresse pour un enfant handicapé ou malade comme si son cœur se déployait. Mère Teresa disait souvent que les pauvres lui apportaient beaucoup plus que ce qu'elle pouvait leur donner.

Si nous apprenons à vivre en communion de

cœur avec les défavorisés et les blessés de la vie, nos sociétés changeront en profondeur. Leur accorder une place plus importante, c'est travailler à plus d'humanité dans nos villes et villages et à plus de gratuité dans les relations humaines. Le handicap le plus grave n'est-il pas celui de ne pas savoir aimé ? « *Nous valons ce que vaut notre cœur* ». ■

### ➤ Jean-Paul II aux membres de l'Office Chrétien des Handicapés

Par l'attention que vous portez aux personnes qui souffrent d'un handicap, vous rappelez à nos contemporains que la personne ne se réduit pas à ses aptitudes et à sa place dans la vie économique, mais qu'elle est une créature de Dieu, aimée par lui pour elle-même et non pour ce qu'elle fait.

Ma prière affectueuse rejoint aussi les parents et tous ceux qui acceptent d'accueillir une personne handicapée. Je sais les sacrifices que cela suppose, mais aussi les joies qu'il y a à voir le ravissement sur le visage d'une personne handicapée et l'affection qu'elle porte à ceux qui prennent soin d'elle.

Votre action est à la fois un service et une véritable mission pour la promotion de la personne humaine et pour la défense de sa dignité... Vous accomplissez au cœur de l'Église le service insigne de la charité, de la tendresse et de la compassion auprès des handicapés et de leur famille, qui « *ont revêtu le visage du Christ* », comme le dit Saint Grégoire de Nysse de tous les pauvres (...)

Votre présence m'invite à appeler une nouvelle fois de manière pressante tous les hommes de bonne volonté, en particulier ceux qui ont une fonction gouvernementale et législative, à un sursaut de conscience et d'humanité, pour que soit protégée toute vie humaine, notamment celle des plus faibles, des plus petits et des plus pauvres, et pour que cessent toutes les actions visant à éliminer les enfants conçus et non encore nés, qui sont sans défense, l'homme se faisant ainsi le maître de la vie.

Bafouer ces petits, c'est en quelque sorte bafouer notre propre humanité, car il y a entre nous tous une même fraternité et une même solidarité.

### Témoignages

#### Il faut souvent se battre

« *J'ai eu la polyo à l'âge de huit ans et j'ai vécu presque toute ma vie en fauteuil roulant. C'était en 1943. A cette époque, il fallait beaucoup se battre pour se faire accepter comme handicapé. Tout était difficile : circuler en fauteuil, entreprendre des études, se faire respecter dans le milieu étudiant où les femmes étaient peu nombreuses. Mais plusieurs personnes m'ont aidée avec beaucoup de fidélité et d'efficacité. J'ai réussi à passer mes examens et peu à peu, j'ai atteint une situation enviable puisque j'enseignais la littérature à l'université. Une grande épreuve a été de ne pas pouvoir me marier et j'ai mis beaucoup de temps à accepter un célibat qui n'était pas voulu au départ. Je crois que si je n'avais pas eu la foi, je me serais découragée et je me demande si, sans mon handicap, j'aurais pu faire une telle expérience de la proximité de Dieu. À trente ans, j'ai pu consacrer mon célibat dans un Institut séculier et il a alors pris tout son sens. Aujourd'hui où je suis à la retraite, je rends grâce à Dieu : je trouve que ma vie valait vraiment d'être vécue, qu'elle a été belle et si riche d'expériences nombreuses et qui ont comblé mon cœur* ».

**Catherine, 70 ans**

« *Je suis atteinte du spina bifida. A l'époque ni l'échographie ni l'amniocentèse n'existaient mais aujourd'hui, rétrospectivement, j'en suis contente car j'aurais trouvé dommage de ne pas naître, même si j'espère bien que mes parents m'auraient laissé vivre. Claude, ma kinésithérapeute, a fait ma connaissance quand j'avais 2 ans : elle a cru en moi et a tout fait pour que je marche. Aujourd'hui, 42 ans après, je la remercie encore, ainsi que mes parents, d'avoir conduit ce combat avec moi* ».

**Clair**

#### Rayon livres

- J. VANIER, "Homme et femme, il les fit", 1984.
- A. BERNET, "Jérôme Lejeune, Biographie", Presses Renaissance, 2004.
- J.B. HIBON, "Ivre de joie", Ed. de l'Emmanuel.

#### A qui s'adresser ?

- L'Arche - 10, rue Fenoux - 75015 Paris  
Tél : 01.53.68.08.00 - [www.larche.org](http://www.larche.org)
- Office Chrétien des Handicapés, 90 avenue de Suffren 75015 Paris, tél : 01 53 69 44 30.
- Foi et Lumière, mouvement chrétien pour les familles de personnes handicapées.  
3 rue de l'amiral Roussin - 75015 Paris - Tél : 01 47 83 54 04 (Revue : Ombres et Lumières)
- Fondation Jérôme Lejeune, 31 rue Galande 75005 Paris  
Tél : 01 46 33 31 82, [fondationlejeune.org](http://fondationlejeune.org).
- Jean et Lucette Allingrin, pour l'adoption d'un enfant handicapé. Montjoie, Clés, 49150- Baugé.
- A Bras Ouverts  
BP 78 - 75722 Paris cedex 15  
Tél. 01 53 62 99 23  
<http://abo.cef.fr>

# Quand l'enfant se fait attendre ?

- > Ne pas avoir d'enfants, c'est trop dur !
- > Nos amis ont des enfants, ils ne peuvent pas comprendre ce que nous vivons...
- > Comment Dieu peut-il nous aider à vivre cette épreuve ?



**A**urons-nous un jour, un enfant de « notre chair » ? Attente difficile voire insupportable lorsqu'elle se prolonge. Les pressions qu'exercent la société et l'entourage peuvent être difficiles à supporter pour ces couples en proie déjà à la souffrance. Aujourd'hui, la médecine propose des solutions nouvelles pour avoir un enfant en dehors de l'union conjugale. Qu'en penser ?

## Quelles sont les difficultés auxquelles sont confrontés le couple qui vit cette épreuve ? Comment vivre cette souffrance ?

Le couple vit d'abord cette attente qui se prolonge avec une certaine angoisse, les interrogations se bousculent : Pourquoi nous ? Quel sens donner à notre vie si nous n'avons pas d'enfants ? Les investigations médicales sont vécues douloureusement avec leur lot d'espoirs de déception et de révoltes. L'entourage parfois maladroit accentue le sentiment d'isolement et de détresse que ressent le couple.

Cultiver de vraies amitiés, avoir des projets, se donner, permettent d'avancer autrement. Mais surtout c'est l'amour du couple qui est le meilleur rempart dans cette épreuve. Goûter la joie de cet amour, le cultiver, prendre du temps l'un avec l'autre est le privilège d'une vie de jeunes mariés qui se prolonge.

Vivre l'instant présent permet au jour le jour d'accepter le manque ; ce qui ne signifie pas se résigner, mais accueillir ce qu'il y a de beau et de



bon à vivre ensemble. Cela permet aussi de se découvrir d'autres fécondités sources de vraies joies. Bien sûr, il y a des retours en arrière, et comme dans toute difficulté, la révolte est légitime. Le défi alors posé au couple consiste à dépasser ses sentiments négatifs : jalousie, désespoir, impression de vide... Peu à peu, l'un et l'autre apprennent aussi à poser leurs limites à l'entourage : le couple n'a pas à communiquer les détails médicaux, ce qui évite les jugements et conseils indelicats ; certaines réunions de

res éthiques et formule quelques réserves concernant l'assistance à la procréation médicale telle qu'elle est pratiquée aujourd'hui.

Les principaux critères de discernement concernent la dignité de l'enfant à naître ainsi que l'unité du couple des parents. Portant d'abord son regard sur l'enfant, sans toutefois négliger la souffrance vive des couples qui désirent donner la vie, l'Église rappelle le « droit de l'enfant à naître de l'amour de ses parents ».

D'un point de vue éthique, toutes les techniques ne se valent pas. L'insémination artificielle et la fécondation in-vitro (F.I.V.) ne soulèvent pas les mêmes questions, tandis que le recours à un donneur externe renvoie à d'autres interrogations concernant l'identité de l'enfant à naître.

Cette réflexion en conscience est parfois douloureuse pour le couple tant le désir d'enfant est fort. Cependant la responsabilité de parent s'exerce dès cet instant. S'informer, rencontrer des personnes avec lesquelles échanger en vérité, prier sur ces questions amène les couples à découvrir des profondeurs insoupçonnées sur le mystère de la vie et le désir de la protéger. Ils seront aussi amenés à s'interroger sur la fécondité de leur mariage : comment déployer leur vocation spécifique à donner la vie dans le monde malgré cette épreuve ?

## **Vous avez vous-même adopté un enfant... L'adoption est-elle la réponse à cette souffrance ?**

*« L'accueil de notre premier enfant a été pour nous une expérience surnaturelle au sens propre du terme. Nous nous sommes immédiatement sentis responsables du petit garçon qui nous était confié tandis qu'il semblait n'attendre que notre amour. Et pourtant nos vies auraient pu ne jamais se rencontrer si sa mère biologique n'avait pas eu le courage de lui donner la vie alors qu'elle ne s'estimait pas capable de l'assumer. Nous ne croyons pas que notre rencontre est le fruit du hasard, c'est pourquoi nous considérons que nous sommes devenus parents de façon surnaturelle. Nous avons d'ailleurs vécu ces événements avec une joie extraordinaire et notre émerveillement devant le miracle de nos trois vies bouleversées demeure. »*

*Cependant nous ne considérons pas que l'adoption soit à proprement parler une réponse à la souffrance de ne pouvoir concevoir un enfant ».*

L'adoption n'est pas un pis-aller, elle n'a rien d'automatique, c'est un appel particulier, différent de celui qui consiste à accueillir des enfants biologiques. Pourtant comme le rappelait Jean-Paul II lors du Jubilé des familles adoptives le 5 septembre 2000 : « Adopter

*des enfants, les considérer et les traiter comme ses propres enfants, signifie reconnaître que la relation entre parents et enfants ne se mesure pas seulement à travers des paramètres génétiques. L'amour qu'elle engendre est avant tout don de soi. Il s'agit d'une "génération" qui a lieu à travers l'accueil, le soin, le dévouement. La relation qui en jaillit est si intime et durable, qu'elle n'est pas inférieure à celle fondée sur l'appartenance biologique ».*

L'adoption est une démarche libre et volontaire il est important de souligner que tous les couples sans enfants ne sont pas appelés à adopter des enfants.

**N'y a-t-il pas un risque de révolte contre la foi ? Dieu (et l'Église) peut-il nous aider dans ces situations ?**

Comme toute souffrance, celle de ne pouvoir donner la vie est naturellement source de révolte. Cependant l'histoire des couples dits stériles, qui sont nombreux dans la Bible, montre que l'absence d'enfant est un mal contraire à la volonté de Dieu. Évidemment, la souffrance demeure un profond mystère. En tous cas Dieu est du côté de ceux qui souffrent. C'est pourquoi Il est le seul qui peut nous aider vraiment et nous consoler (après avoir entendu notre révolte dont les psaumes sont un bel écho. Les sacrements, en particulier l'Eucharistie, où Il se donne à nous et nous rejoint par son Amour offert sur la Croix sont les meilleurs réconforts qu'Il nous offre.

De nombreux couples trouvent aussi la force et la consolation dans le sacrement des malades. Enfin, le sacrement de mariage source de l'amour et de la fécondité du couple, est aussi le roc sur lequel le couple peut s'appuyer dans une telle épreuve. ■

famille autour des enfants ne sont pas toujours facile à vivre et doivent à certains moments être évitées. L'amour de Dieu qui s'est engagé avec le couple dans le sacrement de mariage est le meilleur appui dans cette période, de nombreux couples retrouvent ainsi le chemin de la prière et des sacrements.

## **Aujourd'hui, la médecine propose beaucoup de possibilités pour aider ces couples. Qu'en penser ?**

Aujourd'hui les méthodes d'investigation proposées par la médecine permettent de déceler de nombreuses causes d'infertilité et c'est une grande chance car le traitement de celle-ci en est facilité. Face à certaines propositions médicales, la prudence et la réflexion sont de mise. L'Église dans l'instruction « Donum Vitæ » énonce de précieux repè-



## Le point de vue de l'Église



Par Monseigneur Jacques Perrier  
Évêque de Tarbes et Lourdes

## “Et quand l'enfant se fait attendre ?”

*Parmi les quatre conditions nécessaires pour qu'un mariage soit véritable, l'Église catholique place la volonté des conjoints de mettre au monde des enfants. À ses yeux, il ne s'agit pas d'une exigence proprement chrétienne mais d'un aspect constitutif du mariage lui-même, quelles que soient les convictions des deux fiancés.*

*D'autre part, pendant longtemps, la venue au monde des enfants a été vue comme prioritaire dans le mariage par rapport à l'harmonie du couple. Récemment, ces deux perspectives ont été mieux articulées l'une sur l'autre. Mais la première perspective demeure : les enfants. Cependant, la stérilité du couple n'annule pas plus le mariage que le manque d'harmonie qui peut s'instaurer entre les deux conjoints (page 41).*

*Rien d'étonnant donc si un couple vit douloureusement l'absence d'enfants. Absence vécue, sans doute, différemment par la femme et par l'homme. Certaines femmes cherchent à devenir mères sans s'attacher à un homme.*

*Comme pour la naissance d'un enfant handicapé, le premier lieu de la souffrance doit être aussi le premier lieu de dialogue : le couple lui-même. Le médecin ou le psychologue dira que l'échec vient de l'un ou de l'autre des conjoints. La tentation pourrait être alors d'en vouloir à l'autre : par sa faute, vous ne pourriez pas vous réaliser pleinement, comme père ou comme mère.*

*La Bible nous offre un exemple de cette situation. L'homme s'appelait Elqana. Il avait deux femmes. La première lui avait donné de nombreux enfants. Mais l'autre était stérile. C'est pourtant elle qu'il aimait. Elle s'appelait Anne. Anne pleurait beaucoup. Elle ne mangeait même plus. Alors son mari Elqana lui dit : « Anne, pourquoi pleures-tu et ne manges-tu pas ? Pourquoi ton cœur est-il triste ? Est-ce que je ne vaudrais pas pour toi mieux que dix fils ? » (I Samuel 1, 8). L'histoire ne dit pas si Anne fut consolée par la parole, gentille mais peut-être maladroite, de son mari. En tout cas, elle devint mère du prophète Samuel.*

*Le couple stérile cherchera, évidemment, à connaître les causes. Il multipliera les consultations, les traitements, les opérations si nécessaire. Ils iront peut-être jusqu'à une tentative de procréation assistée. L'Église catholique n'y est pas favorable, sans condamner cette pratique avec la même rigueur que l'avortement.*

*Quelle différence entre la médecine et la chirurgie d'une part, la procréation médicalement assistée d'autre part ? Les premières ont pour résultat, si elles réussissent, de permettre une relation*

*conjugale féconde. L'Église ne peut que les encourager et souhaiter qu'elles deviennent de plus en plus performantes.*

*La Procréation médicalement assistée, elle, est une manipulation, par un tiers, qui remplace la relation conjugale. Il ne s'agit plus de guérir la nature mais de la supplanter. L'Église pense qu'il est dangereux de jouer ainsi aux apprentis-sorciers. L'expression « faire un enfant » est plus que laide. Dans le cas de la procréation médicalement assistée, elle devient hélas assez exacte. La langue courante parle déjà de « production d'embryons » : ne devrions-nous pas avoir honte de ce que nous disons ?*

*D'autres motifs confirment l'Église catholique dans sa position : le taux de réussites assez faible, qui amène de très nombreuses déceptions (mais on peut dire que la technique s'améliorera) ; le sort des embryons surnuméraires ; l'investissement affectif exagéré sur l'enfant ainsi conçu et qui a toutes les chances de rester unique.*

*La réticence de l'Église ne l'empêche pas de reconnaître le courage de ces couples qui consentent à de tels efforts pour transmettre la vie. Mais elle conteste qu'en rigueur de termes, il y ait un véritable « droit à l'enfant ». Même désiré, l'enfant est toujours une surprise.*

*La réflexion sur cette question met à jour un paradoxe de notre temps. Le système de santé mobilise des sommes importantes pour quelques naissances tout en remboursant l'avortement. Pourquoi cette contradiction ? Parce que l'enfant n'est pas considéré pour lui-même. En fait, seuls les parents, les adultes, sont pris en considération. L'État se plie à leurs désirs puisque la science donne les moyens de les satisfaire.*

*Aucune situation n'est sans issue. L'adoption en est une et il est heureux que la législation tende à alléger les procédures, tout en restant prudente. Bien d'autres couples ont pu s'investir, séparément ou ensemble, pour de grandes causes humanitaires ou pour répondre aux malheurs familiaux de personnes proches.*

*La transmission de la vie est un don de Dieu. Il est admirable. Mais nous ne sommes pas seulement des maillons dans la chaîne de la vie. Certaines personnes restent célibataires sans l'avoir voulu : leur vie peut être aimante. Certains couples restent stériles : leur vie peut être féconde. Mais cette fécondité viendra d'une souffrance surmontée. À l'entourage de faire attention à cette souffrance et à ne pas rouvrir par des paroles ou des actes maladroits, des blessures toujours ouvertes. ■*

## Quand l'enfant se fait attendre ?

### Paroles de parents

*Face à la détresse qui accompagne bien souvent ceux qui ne voient toujours pas venir cet enfant tant attendu, sommes-nous bien représentatifs pour témoigner de notre expérience ?*

*Car notre vie de ménage débute plutôt sous d'heureux auspices avec la naissance d'un premier enfant – une petite fille – qui fait notre bonheur de jeunes parents insouciant.*

*Puis, les années passent. Notre famille, que nous souhaitions nombreuse, ne s'agrandit pas. Que se passe-t-il ? L'inquiétude s'installe, entrecoupée d'agacement – « vous n'avez qu'un seul enfant ? » – ou de tristesse – « pourquoi n'ai je pas de petit frère comme mes amis ?... ».*

*On se met alors en quête d'explications et nous confions nos soucis – et pas seulement nos soucis – à la science, qui nous entraîne dans un épuisant marathon thérapeutique, hélas toujours sans lendemain après plus de dix ans. Et la répulsion aux traitements médicaux finit par prendre le pas sur le désir de l'enfant.*

*« Dans votre cas, la médecine peut vous proposer des techniques très modernes, plus adaptées et très fiables... ». Techniques...? modernes...? Où allons-nous...? Sommes-nous à la recherche d'un bien de consommation adapté à «notre cas»? Quel est le sens de notre mariage? de l'unité de personne et d'amour que nous formons en tant que mari et femme? de la dignité de la vie? ...*

*Et nous voilà partis dans un autre marathon, de réflexion celui-là.*

*« Laissez-vous guider par votre conscience ! » finit par nous dire un conseiller spirituel spécialiste de ces questions. Fort bien... and so what? comme disent nos amis anglais. Finalement, « ...la vie n'est pas un dû, mais un don... » : même si nous avons été tentés, nous renonçons à cette démarche. On arrête tout !..*

*On verra bien.*

*Vient alors le temps d'un demi-apaïement : « Mon Dieu, faites comme il vous plaira, mais, s'il vous plaît : si notre – petite – famille doit avoir à vos yeux une vocation particulière sur cette terre, merci de nous aider à la découvrir... ».*

*Peu de temps après cette décision, au hasard d'une réunion entre amis, le nom d'un praticien réputé nous est recommandé avec insistance ; bien que saturés par les conseils, quelque chose nous incite à suivre celui-là. Quelques mois plus tard, la clé naturelle de l'énigme est identifiée et notre fille serre dans ses bras son petit frère de treize ans son cadet.*

*L'histoire s'arrêtera là, et l'effectif familial aussi. Chacun pourra l'interpréter selon sa sensibilité. Pour notre part, dans cette traversée qui nous a conduit de l'inquiétude à la joie – en passant par l'incompréhension, le doute, la résignation et toujours l'attente – la prière n'était bien entendu pas absente. Dans les moments de détresse et de découragement, sans doute n'avons-nous pas été réceptifs aux nombreux signaux qui nous étaient certainement adressés. Mais comment ne pas reconnaître qu'après nous être finalement abandonnés à elle, c'est bien la volonté divine qui nous a indiqué la voie à suivre. Et qu'elle n'était pas du tout incompatible avec la science – bien comprise – des hommes. Ainsi le message de Jean-Paul II prend alors tout son sens : "La foi et la raison sont les deux ailes qui permettent à l'homme de s'envoler vers la vérité".*

*Puisse ce bonheur que nous avons eu d'être comblés, s'effacer avec discrétion et infini respect devant la souffrance de ceux qui vivent cette longue et douloureuse attente, pour laisser place à un simple message de grande espérance.*

### Rayon livres

- Michel et Marie MORNET, "Quand l'enfant se fait attendre" (Edition de l'Emmanuel)
- Elio SGRECCIA, "Manuel de bioéthique" (Mame Edifa)
- Brigitte FANNY COHEN, "Un bébé, mais pas à tout prix" (J.C.Lattès)
- Elisabeth BOURGEOIS, "La bioéthique pour tous" (Sarment)
- Cardinal DIONIGI TETAMANZI, Donner la vie, à quel prix ? Nouvelle bioéthique chrétienne, Ed. Salvator.

### Textes et documents d'Église

- JEAN-PAUL II, Encyclique Evangelium Vitae, L'Évangile de la vie, Valeur et inviolabilité de la vie humaine, Ed. Cerf et Ed. Pierre Téqui. (consultable sur le site internet <http://www.vatican.va>)
- CONGREGATION POUR LA DOCTRINE DE LA FOI, Donum vitae, Instruction sur le respect de la vie humaine naissante et la dignité de la procréation, Ed. Pierre Téqui. (consultable sur le site internet <http://www.vatican.va>)

### A qui s'adresser ?

- Maison de Lazare  
105, av du Général de Gaulle - 92130 Issy les Moulineaux  
Tél : 01 46 45 01 45 - [www.maisondelazare.com](http://www.maisondelazare.com)
- Communio Notre-Dame de l'Alliance  
Aïn-Karim - 6, rue de l'Hôtel-Dieu - 35000 Rennes  
Tél : 02 99 63 12 04 - [www.cn-da.org](http://www.cn-da.org)
- Communauté de l'Emmanuel - Amour et Vérité  
18 boulevard du Général Koenig - 92521 Neuilly Cedex  
Tél : 01 47 45 96 40 - [www.amouretverite.org](http://www.amouretverite.org)

### Pour les couples qui ont des difficultés pour avoir un enfant ou qui ont entrepris une démarche médicale.

- Petites Sœurs des Maternités catholiques  
Trois maternités en France (Paris, Aix, Bourgoin-Jallieu), présence à Cambrai.  
Renseignements : 262, route de Sérézin - BP 9 - Nivolas Vermelle - 38312 Bourgoin-Jallieu cedex - Tél. 04.74.27.95.33.  
Site Internet : <http://maternites-catholiques.ccf.fr/> (adresses maternités, informations et textes sur la grossesse et la naissance).

### Adoption

- Enfance et famille d'adoption : procure tous les renseignements concernant les démarches à suivre pour une adoption et oriente vers les œuvres d'adoption en fonction des demandes. 221, rue La Fayette, 75010 Paris.  
Tél : 01 40 05 57 70. Permanence : lundi et jeudi.  
Site internet : <http://www.adoptionefra.org>

### Bioéthique

- ADV, Alliance pour les droits de la vie, BP 10 267, 75424 Paris Cedex 09. [www.adv.org](http://www.adv.org)

### Sites Internet

- <http://www.genethique.org> : toute l'actualité de la vie et de la bioéthique
- <http://www.cfjd.org> : CFJD, Centre Français pour la Justice et les Droits fondamentaux de la personne humaine

### Que penser des méthodes de procréation artificielles ?

Le développement des techniques médicales permet aujourd'hui de proposer aux couples qui éprouvent des difficultés à concevoir un enfant une « Assistance Médicale à la Procréation » d'une manière autre que par l'union sexuelle de l'homme et de la femme. Elles sont plus connues sous les sigles A.M.P. ou P.M.A. Les deux techniques les plus connues sont la fécondation d'un ovule en éprouvette (FIVETE : fécondation in vitro et transfert de l'embryon) et l'insémination artificielle moyennant transfert, dans les organes génitaux de la femme du sperme précédemment recueilli.

Ces techniques nécessitent le don d'ovules ou de spermatozoïdes obtenus soit par prélèvement ou par masturbation pour le sperme. Quand le « donneur » provient du père (ou de la mère pour les FIVETE), on parle de PMA homologue et quand « le donneur » est une autre personne que le père ou la mère, on parle de PMA hétérologue.

Dans le cas des PMA hétérologues, bon nombre de couples, de psychologues, de médecins jugent que l'intervention d'un donneur extérieur lèse gravement l'unité du couple et la dignité de l'enfant dont la filiation sera complexe. Pour l'Église catholique, la FIVETE hétérologue introduit une rupture grave entre le parent biologique et la parentalité relationnelle. Elle est contraire à l'unité du mariage, à la dignité des époux, à la vocation propre des parents et surtout au droit de l'enfant à être conçu et mis au monde par ses parents dans le mariage. L'enfant a le droit de connaître la vérité sur son origine.

Le cas des PMA homologues, comme d'ailleurs celui des PMA hétérologues, posent deux problèmes éthiques :

1. Les embryons surnuméraires dont la destinée peut emprunter plusieurs chemins : soit ils sont détruits avant l'implantation lorsqu'ils présentent des anomalies. Soit ils sont congelés avec trois destinations possibles : l'adoption, la destruction par décongélation ou la mise à disposition de la recherche scientifique. Peut-on raisonnablement donner la vie en détruisant d'autres vies ? L'Église catholique considère immoral le fait d'exploiter ainsi des embryons qui sont des êtres humains et des sujets de droit.

2. La fécondation se passe en dehors de l'acte sexuel et en dehors du corps de la femme. La vie, au lieu d'être le fruit de l'amour qui s'exprime dans l'union sexuelle, devient le fait d'un acte technique. La vie perd son enracinement premier dans l'amour. La procréation est séparée artificiellement de l'union des conjoints.

Pour les techniques d'insémination artificielle homologues, l'Église catholique n'a pas tout à fait le même jugement éthique. Elle peut être admise dans le cas où le moyen technique ne se substitue pas à l'union conjugale. Si le sperme est récolté après un acte sexuel complet, l'Église y est favorable. Ce qui est important à la fois pour les parents et l'enfant, c'est que les techniques soient mis au service de l'amour humain et ne s'y substituent pas.